

Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables

La Municipalité de L'Islet veut encourager l'utilisation de couches lavables et offre aux familles résidant à L'Islet, une aide financière pour les années 2014 à 2016 inclusivement. Le programme peut être révisé en tout temps par le conseil.

Les couches lavables permettent de réduire la quantité de déchets enfouis, de protéger les ressources naturelles, d'encourager les petits manufacturiers québécois et, si elles sont de qualité, d'être réutilisées pour un deuxième enfant. Avec l'augmentation du coût de gestion des matières résiduelles, ce programme se finance par lui-même étant donnée la diminution des déchets expédiés au site d'enfouissement.

Problématiques des couches jetables et avantages des couches lavables

- De 5 000 à 7 000 couches jetables sont nécessaires pour rendre un enfant propre. Or, le temps de décomposition d'une seule couche varie entre 300 à 500 ans.
- Une couche lavable peut être utilisée 200 fois et se décompose en 6 mois. Une seule couche lavable peut remplacer jusqu'à 235 couches jetables.
- Au Québec, c'est plus de 60 000 tonnes de couches qui sont enfouies annuellement. Au Canada, c'est 1,7 milliard de couches jetables qui sont enfouies chaque année, soit l'équivalent de 250 000 tonnes métriques. On dénombre plus de 2 400 000 d'arbres coupés chaque année pour la production de couches jetables.
- On utilise 83m³ d'eau pour laver les couches réutilisables durant 2 à 3 ans comparativement à 120m³ pour la fabrication d'une seule couche jetable.

L'aide financière accordée

Les familles de L'Islet qui prendront le virage écologique pourront recevoir un remboursement de 50% du montant d'achat des couches lavables, jusqu'à concurrence de 200 \$ par enfant.

Le programme de remboursement est annuel et sera reconduit de façon automatique, à moins d'avis contraire, jusqu'au 31 décembre 2016.

Critères d'admissibilité

- L'enfant devra, à la date de la demande, être âgé de moins de 3 ans.
- Être résidant de L'Islet

Pièces justificatives à fournir

- Remplir le formulaire prévu à cette fin et y indiquer le nom à qui le chèque doit être émis
- Preuve de résidence (bail, compte de taxes, permis de conduire, compte datant de moins de 30 jours)
- Preuve d'achat (facture originale) d'un ensemble de couches lavables incluant certains accessoires comme le sceau et les sacs hermétiques de couches souillées
- Fournir un certificat ou une photocopie lisible de la déclaration de naissance (remis à l'hôpital)

Les informations personnelles ne serviront à aucune autre fin que celle du présent programme

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION
Programme d'achat de couches lavables



SECTION RÉSERVÉE AUX PARENTS

Nom des parents : _____

Adresse : _____

_____ **Code postal :** _____

Téléphone : (_____) _____-_____ **Courriel :** _____

Nom à qui doit être fait le chèque : _____

Date de naissance de l'enfant : ____/____/____

(Pour être admissible, l'enfant doit avoir, à la date de la demande, moins de 3 ans).

Montant total de la facture d'achat de couches lavables : _____ \$

Pièces justificatives fournies :

- Facture originale de l'achat des couches lavables
- Preuve de résidence à L'Islet (bail, permis de conduire, compte datant de moins de 30 jours)
- Certificat de naissance de l'enfant (ou copie certifiée conforme de la déclaration de naissance)

Je déclare, par la présente, avoir pris connaissance des conditions du programme pour l'achat de couches lavables mis sur pied par la Municipalité de L'Islet et, dans l'éventualité où j'obtenais une aide financière dans le cadre de ce programme, je m'engage à utiliser pour mon ou mes enfants des couches lavables dans un but écologique, pratique et économique.

Signature d'un parent : _____

Date : _____

SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

J'atteste que la demande de subvention a été analysée et est conforme aux exigences du programme.

Montant de subvention accordé : _____ \$

Signature du représentant de la Municipalité de L'Islet: _____

Date : _____

Année visée par la demande : _____

Les informations personnelles ne serviront à aucune autre fin que celle du présent programme



Une initiative soutenue par le Comité de la famille de L'Islet.